



Société de généalogie de Québec

L'Ancêtre

Protocole bibliographique

(citations dans le texte, références bibliographiques et notes en bas de page)

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	3
1. ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES.....	4
1.1. Abréviations usuelles dans les notices bibliographiques	4
1.2. Symboles utilisés dans le protocole bibliographique de <i>L'Ancêtre</i>	4
2. CITATIONS DE RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE.....	5
2.1. Principes généraux.....	5
2.1.1. Citer intégralement un auteur.....	6
2.1.2. Citer une référence provenant d'une banque de données	7
2.1.3. Références aux lois	7
2.1.4. Citer intégralement un site Web	8
3. BIBLIOGRAPHIE (modèles).....	8
3.1. Livres	8
3.2. Articles	9
3.3. Chapitres de livre	10
3.4. Dictionnaires et encyclopédies.....	10
3.5. Pages Web	11
3.6. Médias sociaux	11
3.7. Logiciels.....	11
3.8. Images et œuvres d'art.....	12
4. NOTES EN BAS DE PAGE	12
5. RÉFÉRENCES SOUVENT CITÉES EN GÉNÉALOGIE	13
BIBLIOGRAPHIE	14
TABLEAU DE CONSULTATION RAPIDE	15

PRÉSENTATION

Les références bibliographiques sont essentielles pour identifier les idées ou les passages empruntés à un auteur, pour indiquer les sources à la base d'un travail de recherche et pour permettre aux lectrices et lecteurs qui le désirent de retrouver ces passages ou ces sources. C'est aussi une pratique incontournable pour le respect des droits d'auteur.

Il y a plusieurs protocoles de présentation des références : selon les disciplines, les éditeurs, les revues professionnelles, etc. On peut toutefois les regrouper en deux grandes familles : la méthode classique (ou traditionnelle), laquelle se caractérise par l'utilisation de notes en bas de page pour indiquer les références, et la méthode auteur-date qui cite une brève référence dans le corps du texte (nom de famille de l'auteur et année de publication entre parenthèses) renvoyant à une bibliographie placée à la fin du texte où le lecteur pourra consulter la référence complète. *L'Ancêtre* a opté pour la méthode **auteur-date** pour les raisons suivantes :

- elle facilite la gestion des références bibliographiques;
- elle réduit le nombre de notes en bas de page;
- elle évite l'utilisation des locutions latines;
- elle permet d'adhérer à un style hautement standardisé.

Le protocole recommandé ici vise à simplifier et à harmoniser la présentation des références bibliographiques dans la revue. Largement inspiré des règles suggérées par le protocole de l'American Psychology Association (APA), privilégié dans beaucoup de publications et écrits scientifiques, il en constitue une version adaptée à la recherche généalogique en invitant les auteurs à :

- insérer entre parenthèses dans le corps du texte les références à des ouvrages publiés (Auteur, date);
- indiquer les références complètes dans une bibliographie à la fin du texte pour les ouvrages publiés (livres, articles, chapitres de livres, rapports de recherche et publications gouvernementales, etc.) en version traditionnelle ou numérique;
- citer directement dans le texte les références consultées dans les banques de données (Ancestry, BAC, BAnQ, BMS2000, FamilySearch, Fichier Origine, Généalogie Québec, Library of Congress, PRDH, etc.) ou dans une note en bas de page si la référence ne se prête pas à son insertion dans le texte.

Afin de faciliter l'organisation des références bibliographiques conformément à cette méthode, nous avons consulté le guide de l'Université de Montréal, [Citer selon les normes de l'APA, 7^e édition](#), qui a été adapté pour le français. On trouvera des exemples appropriés dans le présent document.

De plus, un tableau de consultation rapide est disponible à la fin de ce document pour la présentation des références selon le protocole bibliographique de *L'Ancêtre*.

1. ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

1.1. Abréviations usuelles dans les notices bibliographiques

Il est possible d'utiliser des abréviations pour éviter d'alourdir les notices bibliographiques. Nous proposons ici les plus courantes parmi celles suggérées dans la [Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française \(OQLF\)](#)

Abréviation	Signification
2 ^e éd.	seconde édition
chap.	chapitre
coll.	collection
dir.	directeur, directrice, sous la direction de
éd.	édition
en collab.	en collaboration
et collab.	et collaborateurs
n ^o ou n ^{os}	numéro ou numéros
p.	page
pag. mult.	pagination multiple
RLRQ	Recueil des lois et des règlements du Québec
s. d.	sans date
s. é.	sans éditeur
s. l.	sans lieu
s. l. n. d.	sans lieu ni date
s. n.	sans nom
s. p.	sans pagination
t.	Tome, tomes
vol.	Volume, volumes

1.2. Symboles utilisés dans le protocole bibliographique de L'Ancêtre

 : cadenas indiquant que le site Web nécessite un abonnement payant.

+: signe mentionnant que la référence peut être consultée sur différentes plateformes numériques.

2. CITATIONS DE RÉFÉRENCES DANS LE TEXTE

2.1. Principes généraux

Quel que soit le type de document à citer, les informations bibliographiques à inclure dans le texte sont toujours les mêmes, soit le nom de famille de l'auteur (ou le nom de la collectivité) et l'année de publication (et parfois la ou les pages). La source dans le texte peut prendre deux formes : entre parenthèses ou narrative.

Citation de la référence entre parenthèses

L'intendant Talon est de ces monuments qu'il faut de temps à autre nettoyer de l'excès de gloire qu'y dépose chaque génération, empêchant de voir l'homme tel qu'il était (Trudel, 2006, 111).

Citation narrative (source intégrée au texte)

Trudel (2006, 111) veut mettre en évidence que *l'intendant Talon est de ces monuments qu'il faut de temps à autre nettoyer de l'excès de gloire qu'y dépose chaque génération, empêchant de voir l'homme tel qu'il était*.

L'apparence de la citation dans le texte varie en fonction du nombre d'auteur ou si l'auteur est une collectivité.

Auteurs	Citation entre parenthèses	Citation narrative
Un auteur	(Trudel, 2006)	Trudel (2006)
Deux auteurs	(Tremblay et Vézina, 2022)	Tremblay et Vézina (2022)
Trois auteurs et plus	(Bouchard et autres, 1998)	Bouchard et autres (1998)
Collectivité sans abréviation	(Statistique Canada, 2020)	Statistique Canada (2020)
Collectivité avec abréviation	Première citation : (Fédération québécoise des sociétés de généalogie [FQSG], 1984) Citations suivantes : (FQSG, 1984)	Première citation : Fédération québécoise des sociétés de généalogie (FQSG, 1984) Citations suivantes : FQSG (1984)

Année mentionnée dans le texte

En 2023, Larin et Vachon ont défini...

Dans de rares cas, l'auteur et l'année peuvent se retrouver dans le texte. Dans ces cas, on omettra simplement les parenthèses.

Plusieurs sources du même auteur et d'une même année

(Trudel, 2006a, 2006b)

Plusieurs sources citées simultanément

(Dumas, 1972; Landry, 1992; Marsan, 2020)

Dans la parenthèse, placer les sources en ordre alphabétique.

Citation avec indication de la page

(Trudel, 2006a, 39)

Répétition d'une même référence

Lorsqu'une même source est citée plusieurs fois de suite dans le texte, il suffit alors d'indiquer le numéro de page entre parenthèses après les passages cités.

Exemple :

À ce sujet, consulter le *Traité de généalogie* (Jetté, 1991, 73-81); vous pouvez également consulter le chapitre sur l'ascendance (109-154).

2.1.1. Citer intégralement un auteur

Dans le cas d'un extrait de texte reproduit intégralement, toujours mentionner l'auteur, l'année et la page spécifique à la suite du texte cité.

Les citations, courtes ou longues, sont placées dans le texte, en italique et sans guillemets; si elles ont plus de deux lignes, elles sont en retrait.

Exemple :

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un fort mouvement migratoire attire les Québécois vers les États-Unis. Pour lutter contre cet exode, de nouveaux territoires sont ouverts à la colonisation. La région du Lac-Saint-Jean devient ainsi un nouveau pôle d'attraction pour les habitants de la vallée du Saint-Laurent en quête de terres pour y établir leurs enfants. (Parent, 2025, p. 93)

2.1.2. Citer une référence provenant d'une banque de données

Vous pouvez citer directement dans le texte une référence consultée dans une banque de données (Ancestry, BAC, BAnQ, BMS2000, FamilySearch, Fichier Origine, Généalogie Québec, Library of Congress, PRDH, etc.), dans un fonds d'archives ou dans un greffe de notaire.

Exemples :

Dans le texte : si le lien Internet est disponible, l'insérer sous le nom de l'acte ou du site.	Le recensement de 1861 indique que la famille compte quatre enfants et qu'elle habite une maison en pierre d'un étage à Beauport (Recensement du Canada de 1861, Beauport, p. 100. Ancestry.ca 🔒 +) Ce 6 août 1919, Laurence donnera une quittance pleine et entière à Jean Benjamin Rousseau (Minutier de Louis Leclerc, acte n° 42300. BAnQ). Les père et mère de Louis-Dominique sont Dominique et Ursule Lecours, mariés à Québec le 21 avril 1727 (Union n° 68538, PRDH 🔒 +). En 1895, un Thomas Parent âgé de 19 ans est recensé à Huntsville, Minnesota (Minnesota State Census, 1895. FamilySearch +). La date du 14 a été retenue comme étant la date officielle (Lavoie, René, Fiche n° 242353. Fichier Origine).
--	--

2.1.3. Références aux lois

Le site de l'Université de Montréal, qui nous sert de modèle pour les normes de l'APA, nous renvoie au [Guide APA pour les documents juridiques](#) développé par l'UQAM. Nous pouvons ajouter le lien hypertexte si disponible.

Exemple de citation dans le texte :

([Loi sur l'instruction publique](#). RLRQ, c. I-13.3, art. 14)

2.1.4. Citer intégralement un site Web

Pour citer un site Web dans son ensemble, on insère le lien hypertexte sous le nom du site (ou entre parenthèses dans le texte). Aucune référence correspondante n'est requise en bibliographie.

Exemple :

Vous pouvez consulter le site de la [Commission de toponymie](#) pour connaître l'origine et la signification du nom de la municipalité de L'Ange-Gardien.

3. BIBLIOGRAPHIE (modèles)

La référence bibliographique, traditionnelle ou numérique, permet au chercheur de trouver facilement le document utilisé par l'auteur.

Les références bibliographiques des textes soumis à *L'Ancêtre* doivent être regroupées en fin de texte, dans une section intitulée *Bibliographie* (les ouvrages ayant été consultés pour l'écriture d'un article, mais dont aucun extrait n'a été cité, ne devraient pas faire partie de la bibliographie). Les principes et les exemples de référence présentés ici pour des documents imprimés, des documents numériques ou des documents d'archives guideront les auteurs. Par ailleurs, entre un document ancien disponible en bibliothèque et sa version numérisée accessible en ligne, la référence à cette dernière version est recommandée. **L'adresse URL est alors cachée sous le titre de l'ouvrage (livres, articles, dictionnaires, œuvres d'art, etc.).**

Dans tous les exemples de références ci-dessous, les champs en gris sont optionnels.

3.1. Livres

Auteur, A. (dir.) (année). *Titre du livre : sous-titre* (x^e éd., vol. y, traduit par A. Traducteur). Maison d'édition.

Un auteur	Landry, Y. (1992). <i>Orphelines en France, pionnières au Canada : les Filles du roi au XVII^e siècle, suivi d'un Répertoire biographique des Filles du roi</i> . Leméac.
Deux auteurs	Dufour, A. et Dumont, M. (2004). <i>Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours</i> . Boréal.
Trois auteurs et plus (mentionner tous les noms d'auteur)	Desjardins, M., Frenette, Y., Bélanger, J. et Hétu, B. (1999). <i>Histoire de la Gaspésie</i> . Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).
Publié sous la direction de	Charbonneau, H. (dir.) (1987). <i>Naissance d'une population : les Français établis au Canada au XVII^e siècle</i> . Presses Universitaires de France et Presses de l'Université de Montréal.
Traduction	Morton, D. (1992). <i>Une histoire militaire du Canada, 1608-1991</i> (traduit et adapté par S Bernier). Septentrion. (Ouvrage original publié en 1985)

Mémoire ou thèse sur support papier	Séguin, M. (1947). <i>La nation canadienne et l'agriculture</i> [thèse de doctorat inédite]. Université de Montréal.
Mémoire ou thèse sur le Web	Rioux, C. (2018). <i>De la sensibilité différentielle à la diathèse-stress dans la prédiction de la consommation de substances à l'adolescence : interactions entre l'environnement familial et le tempérament au cours du développement</i> [thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus.
Auteur collectif (organisme, gouvernement, etc.)	Commission de toponymie du Québec (1990). <i>Guide toponymique du Québec : Politiques, principes, normes et procédures de la Commission de toponymie concernant le choix, le traitement, l'officialisation, la diffusion et la conservation des noms de lieux</i> (2 ^e éd.). Les Publications du Québec. CSN-CEQ (1979). <i>Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976) : 150 ans de luttes</i> (2 ^e éd.).
Livre numérique	Trudel, F, Charest, P. et Breton, Y. (dir.) (1995) <i>La construction de l'anthropologie québécoise : mélanges offerts à Marc-Adélaïde Tremblay</i> . Les Presses de l'Université Laval.

3.2. Articles

Auteur, A. (année, saison ou date). Titre de l'article. *Titre du périodique ou du quotidien*, volume(numéro), pages.

Périodique	Dubé, P.-A. (2011, hiver). <i>Marguerite Moitié</i> . <i>L'Ancêtre</i> , 37(293), 78-79.
Journal (quotidien)	Laferrière, M. (2012, 1 ^{er} décembre). <i>Madeleine Gagnon raconte le Petit-Village</i> . <i>Le Soleil</i> , M13.

3.3. Chapitres de livre

Auteur, A. (année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur (dir.), *Titre du livre : sous-titre* (x^e éd., vol. y, xx-yy). Maison d'édition.

Directeur ou sous la direction de	Thivierge, N. (1983). L'enseignement ménager, 1880-1970. Dans N. Fahmy-Eid et M. Dumont (dir.), <i>Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec</i> (119-142). Boréal Express.
Article dans un livre numérique	Hamelin, L.-E. (1995). Politique et histoire rurale : la vie d'un organisateur de parti, 1900-1950. Dans F. Trudel, P. Charest et Y. Breton (dir.), <i>La construction de l'anthropologie québécoise : mélanges offerts à Marc-Adélar Tremblay</i>. Les Presses de l'Université Laval. Reford, A. (2003). SMITH, DONALD ALEXANDER, 1^{er} baron STRATHCONA et MOUNT ROYAL. Dans <i>Dictionnaire biographique du Canada</i> (vol. 14). Université Laval/University of Toronto.

3.4. Dictionnaires et encyclopédies

Auteur, A. (année). Entrée consultée. Dans A. Directeur (dir.), *Titre de l'ouvrage* (édition, vol. y, xx-yy). Maison d'édition.

Entrée sans personne identifiée	Office québécois de la langue française (2023). Formules et abréviations en usage dans les notices bibliographiques . Dans <i>Grand dictionnaire terminologique</i> .
Entrée spécifique (encyclopédie)	Delacroix, C. (s. d.). Histoire (Histoire et historiens) – L'écriture de l'histoire . Dans <i>Encyclopaedia Universalis</i> .
Entrée dans Wikipédia et autres wikis	Entrée consultée (année, date). Dans <i>Wikipédia</i> . Généalogie génétique (2025, 28 octobre). Dans <i>Wikipédia</i> .

Note : Pour Wikipédia et autres wikis, la date doit correspondre à la date de publication de la version consultée et non la date à laquelle la page a été consultée.

3.5. Pages Web

Auteur, A. (année, date). *Titre de la page*. Nom du site.

Page html spécifique à l'intérieur d'un site Web	Camplong, C. (2025, 3 novembre). Appel de candidatures pour le Prix Roland J. Auger 2026 . Fédération québécoise des sociétés de généalogie.
Page personnelle	Fournier, M. (2024). La page de Marcel Fournier .
Billet dans un blogue	Perron, G. (2025, 12 janvier). État des rentes dues à la Ville de La Rochelle en 1633 . Le blogue de Guy Perron.

Note : Dans les pages Web, la date doit correspondre à la date de publication du contenu ou de la mise à jour; sinon on inscrit (s. d.).

3.6. Médias sociaux

Nom du compte [@nom d'utilisateur] (s. d.). *Titre de la page* [Nom du site]. Repéré le ...

Page Facebook, Instagram, etc.	Fédération québécoise des sociétés de généalogie – FQSG (s.d.). Accueil [page Facebook]. Repéré le 28 octobre 2025.
--------------------------------	---

3.7. Logiciels

Auteur, A. (année). *Nom du logiciel* (version) [logiciel ou application mobile]. Maison d'édition ou Magasin d'applications.

Application mobile ou logiciel informatique	Heredis (2025). Heredis (25.1.1) [logiciel]. Heredis Scoparl.
---	---

3.8. Images et œuvres d'art

Auteur, A. (année de production de l'œuvre). *Titre de l'image ou de l'œuvre* [format ou support]. Nom du musée ou du site Web, lieu.

Œuvre d'art dans un musée (ou son image sur le Web)	Krieghoff, C. (1852-1868). Campement autochtone au bord d'un lac [huile sur toile]. Musée McCord Stewart, Montréal, Qc, Canada.
Image ou photographie repérée en ligne	Montreal Tramways Company and others (1915). Tramway funéraire desservant le cimetière des Trembles (Hawthorn-Dale) jusqu'en 1927 [photographie]. Wikimedia Commons.
Exemple de légende	 Figure 1. Véhicule funéraire sur rails en usage à Montréal au début du XX^e siècle. Source : Montreal Tramways Company and others (1915). Tramway funéraire desservant le cimetière des Trembles (Hawthorn-Dale) jusqu'en 1927. Wikimedia Commons.

4. NOTES EN BAS DE PAGE

Les renvois aux notes en bas de page se font dans le texte par un appel de note (chiffre en exposant). Les notes en bas de page permettent aux auteurs d'ajouter un élément ou un commentaire en marge du texte. Toutefois, lorsque ceux-ci apportent un éclairage sur le sens de l'article, ils devraient être intégrés au texte.

Les références consultées dans les banques de données (Ancestry, BAC, BAnQ, BMS2000, FamilySearch, Fichier Origine, Généalogie Québec, Library of Congress, PRDH, etc.), les fonds d'archives ou les greffes de notaires peuvent être citées directement dans le texte (voir section 2.1.2), ou dans des notes en bas de page si elles sont trop longues pour être insérées dans le texte ou encore s'il y a une succession de références dans l'article.

Exemples de références citées dans les notes en bas de page :

Ancestry	Certificate of registration of American citizen . Ancestry.ca. 🔒 + Recensement du Canada 1921 – St-Hyacinthe – Providence (Village) . Ancestry.ca. 🔒 +
----------	---

BAC	Recensement du Bas-Canada de 1842, C-727, paroisse Saint-Stanislas, folio 568. BAC. +
BAnQ	<u>Acte notarié (pièce précise) :</u> Vente Jessie Champagne à dame Elise Hamilton, 28 février 1889, n° 5069, minutier de Cléophas-Édouard Leclerc. BAnQ. <u>Fonds d'archives :</u> DesRochers, C. (1956). <i>Lettre à son père, Alfred DesRochers</i>. Fonds Alfred DesRochers (P6), AN à Sherbrooke. <u>Grefe de notaire :</u> Minutier de Louis Chambalon (1692-1716). BAnQ. <u>Journaux :</u> Une charmante visite (1883, 18 janvier). <i>L'Électeur</i>, BAnQ.
FamilySearch	Maine Marriages, 1771-1907 . FamilySearch. +
Fonds d'archives privés	Archives du Séminaire de Québec , Québec, Qc, Canada.
Généalogie Québec	Mariage de Napoléon Parent et Marie Dumas . Généalogie Québec. 🔒 +
Registre foncier	Bureau de la publicité des droits, registre foncier du Québec, comté de Champlain, acte n° 100 403.

5. RÉFÉRENCES SOUVENT CITÉES EN GÉNÉALOGIE

50 années de généalogie, de septembre 1974 à juin 2024 [clé USB] (2024). *L'Ancêtre*, Société de généalogie de Québec.

[Annuaire de la ville de Québec, 1822-1976](#) (s. d.). BAnQ.

Beauregard, D. (s. d.). [Généalogie des Français d'Amérique du Nord](#).

Desjardins, B. (2006). *Dictionnaire généalogique du Québec ancien, des origines à 1765* [Cédérom]. Gaétan Morin Éditeur.

Dumas, S. (1972). *Les Filles du roi en Nouvelle-France : Étude historique avec répertoire biographique* (Cahiers d'histoire, n° 24). Société historique de Québec.

- Fournier, M. (2009). *Retracez vos ancêtres; guide pratique de généalogie*. Les Éditions de l'homme.
- Institut généalogique Drouin (1965). *Dictionnaire national des Canadiens-français, 1608-1760*. IGD.
- Jetté, R. (1983). *Dictionnaire généalogique des familles du Québec*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Jetté, R. (1991). *Traité de généalogie*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Lafontaine, A. (1985). *Recensements annotés de la Nouvelle-France, 1666 et 1667*.
- Lafontaine, A. (1995). *Recensement annoté de la Nouvelle-France, 1681* (2^e éd.). R. Lafontaine.
- Landry, Y. (2013). *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVII^e siècle*. Leméac.
- Langlois, M. (1998- 2001). *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700)*. Maison des Ancêtres et Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Prévost, R. (1939-1997). *Portraits de familles pionnières*. Libre Expression.
- Roy, P.-G. (1936-1937). *Inventaire des insinuations de la ville de Québec*. L'Éclaireur.
- Tanguay, C. (1871-1890). *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Eusèbe Senécal et Fils.

BIBLIOGRAPHIE

- American Psychological Association (2020). *Publication Manual of the American Psychological Association : the official guide to APA style* (7th ed.). APA.
- Commission de toponymie du Québec (2025). [Banque de noms de lieux du Québec](#).
- Office québécois de la langue française (OQLF). (2025). [Vitrine linguistique](#).
- Université de Montréal. [Citer selon les normes de l'APA, 7e éd.](#)
- UQAM. [Guide APA pour les documents juridiques](#).

TABLEAU DE CONSULTATION RAPIDE

Présenter ses références selon le protocole bibliographique de L'Ancêtre

Type de document ¹	Modèles à suivre (les champs en gris sont optionnels)
Livre	Auteur, A. (année). <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition, volume). Maison d'édition.
Livre (traduction)	Auteur, A. (année). <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition, volume, traduit par A. Traducteur). Maison d'édition. (Ouvrage original publié en année)
Livre (publié sous la direction de)	Auteur, A. (dir.) (année). <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition, volume). Maison d'édition.
Mémoire ou thèse (sur support papier)	Auteur, A. (année). <i>Titre</i> [thèse de doctorat inédite ou mémoire de maîtrise inédit]. Nom de l'université.
Mémoire ou thèse (sur le Web)	Auteur, A. (année). <i>Titre</i> [thèse de doctorat ou mémoire de maîtrise, nom de l'université]. Nom du dépôt.
Auteur collectif (organisme, gouvernement, etc.)	Nom de l'organisme (année). <i>Titre : sous-titre</i> (édition, volume). Maison d'édition.
Article de périodique	Auteur, A. (année, saison). Titre de l'article. <i>Titre du périodique</i> , volume(numéro), pages.
Article de journal (quotidien)	Auteur, A. (année, date). Titre de l'article. <i>Titre du quotidien</i> , pages.
Chapitre de livre	Auteur, A. (année). Titre du chapitre. Dans A. Directeur (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition, volume, pages). Maison d'édition.
Dictionnaire (entrée spécifique)	Auteur, A. (année). Entrée consultée. Dans A. Directeur (dir.), <i>Titre du livre : sous-titre</i> (édition, volume, pages). Maison d'édition.
Wikipédia et autres wikis	Entrée consultée (année, date). Dans <i>Wikipédia</i> .
Page web	Auteur, A. (année, date). <i>Titre de la page</i> . Nom du site.
Médias sociaux (page ou profil)	Nom du compte [@nom d'utilisateur] (s. d.). <i>Titre de la page</i> [Nom du site]. Repéré le date.
Logiciel	Auteur, A. (année). <i>Nom du logiciel</i> (version) [logiciel ou application mobile]. Maison d'édition ou Magasin d'applications.
Image ou œuvre d'art (originale)	Auteur, A. (année de production de l'œuvre). <i>Titre de l'image</i> [format ou support]. Musée ou institution, lieu.
Image en ligne	Auteur, A. (année, date). <i>Titre de l'image</i> [image en ligne]. Nom du site.

¹ Lorsque la référence est disponible en ligne, on insère l'adresse URL sous le titre de l'ouvrage (livres, articles, dictionnaires, œuvres d'art, etc.)